

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N°24-177

Arrêté désignant Madame Elisabeth DE LAVERGNE, conseillère municipale, comme représentante du Maire au sein de la Commission locale d'information auprès des installations nucléaires de base

Le Maire de la Commune d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 23 juin 2006 et le décret du 12 mars 2008 fixant le cadre juridique des Commissions locales d'information relatives aux installations nucléaires de base,

Vu l'arrêté n°2020-ARR-MDD du 3 juillet 2020 du Département de l'Essonne relatif à la composition de la commission locale d'information (CLI) des installations nucléaires u plateau de Saclay,

Considérant que le Maire ou son représentant est représentant du collège des élus au sein de la Commission locale d'information,

Considérant qu'il convient de désigner un représentant du Maire pour siéger au sein de la Commission locale d'information,

Arrête :

Article 1 - Madame Elisabeth DE LAVERGNE est désignée comme représentante du Maire pour siéger au sein de de la Commission locale d'information auprès des installations nucléaires de base.

Article 2 - Le présent arrêté sera exécutoire à compter de sa date de notification à l'intéressée de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication sur le site internet de la Ville.

Article 3 - Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et/ou notification, et de sa transmission en préfecture.

Article 4 - Le Maire de la Commune d'Orsay et la Directrice générale des services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 - Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
Madame la Préfète de l'Essonne,
L'intéressée

Fait à Orsay, le

Rém DARMON
Maire d'Orsay

06 MAI 2024

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en préfecture le :
de la publication le :
Notifié le :
Signature de l'intéressée :

06 MAI 2024

06 MAI 2024